



Numéro de dossier du greffe

(Nom du tribunal)
situé(e) au (Adresse du greffe)

Formule 25H: Ordonnance révoquant une ordonnance de ne pas faire, datée du

Requérant(e)(s)

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Juge (écrivez le nom en caractères d'imprimerie ou dactylographiez-le)

Intimé(e)(s)

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Date de l'ordonnance

CE TRIBUNAL ORDONNE QUE :

1. L'ordonnance de ne pas faire rendue par le/la juge le , soit révoquée à compter du .

À l'appui de la présente ordonnance,

les personnes suivantes étaient au tribunal (noms des parties et des avocats présents)

Le tribunal a pris connaissance des documents suivants déposés à l'appui d'une demande de la présente ordonnance

Le tribunal a entendu les observations présentées à l'appui d'une demande de la présente ordonnance de la part de

Date de la signature

Signature du juge ou du greffier du tribunal

Remarque : La présente ordonnance sera envoyée aux corps de police pour les aviser de retirer l'ordonnance de ne pas faire qui a été révoquée de la base de données du Centre d'information de la police canadienne (CIPC).